

Association « Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays Beaujolais

Bulletin d'information

18 février 2016.

Voir les articles sur notre site <http://bvabo.fr>

tél. 04 74 71 66 68

1- Informations générales

- **Le patrimoine du Pays des Pierres dorées**

Nous travaillons actuellement sur un projet d'animations collectives avec d'autres associations investies dans la découverte et la protection du patrimoine, pour les journées **Patrimoine de Pays des 18 et 19 juin 2016**.

Le sujet choisi porterait **sur la découverte des maisons rurales des Pierres dorées**.

Visites, exposition, conférences ? Un programme à construire.

- **Comment protéger et mettre en valeur notre patrimoine ?**

Une nouvelle loi est en cours de vote à l'Assemblée et au Sénat sur les mesures de protection du patrimoine et leur "libéralisation". Les zones de protection dites ZPPAUP, ayant disparu il y a peu, avaient été remplacées par des AVAP (aires de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), qui à leur tour seraient supprimées pour être remplacées par les « Cités historiques », moins contraignantes et plus faciles à contourner. Il y a de nombreuses protestations dans la presse et sur internet.

Voir la revue de presse des architectes du patrimoine :

http://anabf.archi.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=900:le-moniteur-la-loi-creation-architecture-et-patrimoine-arrive-devant-lassemblee-nationale&catid=38:revuepresse&Itemid=69

2- Bilan de l'action « Circulation au Bois-d'Oingt »

Cette opération a constitué un temps fort de ces dernières semaines. La réaction de notre association est venue en réponse au projet de la commune de remettre en double sens la rue Peignaux-Dame.

Ce projet a surpris d'abord les conseillers municipaux, car à l'ordre du jour du conseil il était annoncé simplement « Présentation du projet rue Peignaux-Dame ». La seule information donnée aux habitants a été l'article du Progrès rendant compte de la séance du conseil. Dans le CR du conseil il est question de choisir entre la zone de rencontre et la zone 30.

Ce projet manquait de préparation : le bureau d'étude s'est contenté d'un simple dessin de la voirie entre le parking de la Rencontre et la boulangerie. J'ai demandé que des tests, des comptages de circulation, des simulations soient réalisés... rien de tout cela n'a été fait. Les adjoints n'ont même pas accepté d'y réfléchir. Sûrs d'eux ! et pourtant, vu la configuration des lieux il est impossible que le carrefour ne perde pas sa fluidité. Embouteillages très compliqués à certaines heures de fort trafic sont inévitables. Bon courage pour les automobilistes.

Quant aux piétons, forts de leur bon droit, ils seront prioritaires sur la chaussée, mais devront surveiller la circulation venant dans les deux sens.

Ce qui est sûr, c'est que le trottoir leur appartient et que les voitures n'auront pas le droit de le franchir. Mais le contrôle sera-t-il fait ? Nous ne savons pas.

208 signatures ont été recueillies chez les commerçants qui avaient accepté de participer à cette enquête. De nombreux habitants d'autres communes se sont inscrits.

Le maire a refusé de recevoir des représentants de l'association. « Je ne peux pas perdre mon temps à recevoir quelqu'un, chaque fois que 5% de la population est mécontente ». Il considère que c'est une opération montée de toutes pièces par une certaine conseillère municipale. « Les gens ne sont pas inquiets, dit-il. Cela se passera très bien ».

L'association, non écoutée, ne peut qu'espérer que tout se passera bien. Sans doute, si chacun est très prudent, il n'y aura pas d'accident. Mais c'est une réelle perte de sécurité et de confort pour les piétons et pour les habitants riverains. Alors que partout, les communes aménagent leur centre de village pour la convivialité et l'accessibilité, Le Bois-d'Oingt fait le contraire. Rappelons aussi que ce n'est pas la concertation qui prend du temps aux responsables de la commune : personne n'a été consulté avant le vote au conseil... ni après.

Pour nous, cela a été l'occasion de poser deux questions essentielles pour le devenir du bourg :

- une urbanisation trop rapide et mal contrôlée, qui laisse aux promoteurs toutes possibilités pour investir les terrains grands ou petits. *Un PC pour (un seul logement ?) combien en réalité : 2 ou 3 logement(s) ? de 166 m², ne vient-il pas d'être signé sur une parcelle de terrain de 191 m², en bordure d'une rue étroite et sans trottoir? Alors que les voitures n'auront pas la place de se garer ?*
- le manque de voies de contournement pour dévier une circulation en augmentation. Tous les véhicules se concentrent sur la place et les rues qui en partent. Les rues ne sont pas élargies et les chemins aménagés. Quand on veut devenir un gros bourg, il faut que les infrastructures soient adaptées et les budgets disponibles.
- Enfin, ce contact avec des habitants non membres de l'association, a été fructueux. Il faut que beaucoup s'intéressent à ces questions d'urbanisme qui sont en train de modifier davantage le village en 10 ans, que sur les 50 dernières années. Trop vite et bien mal.

3- des dates à retenir :

- **Prochaine assemblée générale de l'association** : samedi **12 mars à 9h30**.
- Un rendez-vous culturel : **Cyrano de Bergerac**, la pièce d'Edmond Rostand, sera présentée à l'ancienne église du Bois-d'Oingt, **le dimanche 13 mars à 16 heures (entrée 8 et 10 euros)**, dans l'adaptation d'une petite troupe lyonnaise « les allumés de la lanterne », qui jouera aussi pour les collèges le lundi 14 mars toute la journée.